



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2013 B 11810

Numéro SIREN : 453 495 509

Nom ou dénomination : COMPAGNIE EUROPEENNE DE CONSEIL ET D'AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 26/11/2014 sous le numéro de dépôt 109830



1410994101

DATE DEPOT : 2014-11-26

NUMERO DE DEPOT : 2014R109830

N° GESTION : 2013B11810

N° SIREN : 453495509

DENOMINATION : COMPAGNIE EUROPEENNE DE CONSEIL ET D'AUDIT

ADRESSE : 112 bis rue Cardinet 75017 Paris

DATE D'ACTE : 2014/10/31

TYPE D'ACTE : PROCES VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

NATURE D'ACTE : DEMISSION DE CO-GERANT(S)

13P211810

COMPAGNIE EUROPEENNE DE CONSEIL ET D'AUDIT

C. E. C. A.

Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.500 Euros
Siège social : 112 bis rue Cardinet, 75017 PARIS
453 495 509 RCS Paris

Greffe du tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :

26 NOV. 2014

Sous le N :

109830

PG du 31/10/14 : EF

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 31 OCTOBRE 2014

PROCES-VERBAL

L'an deux mille quatorze, le trente et un octobre à onze heures, au siège social de la société 112 bis rue Cardinet, 75017 PARIS, les associés de la société COMPAGNIE EUROPEENNE DE CONSEIL ET D'AUDIT, Société à Responsabilité Limitée au capital de 7.500 Euros, divisé en 375 parts de 20 Euros chacune, se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présents :

- Monsieur Albert ABEHSSERA,
propriétaire de 168 parts sociales
- Monsieur Frédéric BERGHE,
propriétaire de 168 parts sociales
- Monsieur Frédéric TETREL,
propriétaire de 39 parts sociales

seuls associés de la société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la société.

L'assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Monsieur Frédéric BERGHE, co-gérant associé.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

- la feuille de présence,
- le rapport de la gérance,
- le projet de texte des résolutions,
- un exemplaire des statuts de la société.

FT
13P
H

Le président rappelle que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission d'un co-gérant.
- Délégations de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Le président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Il est ensuite donné lecture du rapport de la gérance.

Puis, le président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de la gérance, prend acte de la démission de Monsieur Albert ABEHSSERA de ses fonctions de co-gérant à effet du 1^{er} novembre 2014.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités auprès du Greffe du Tribunal de Commerce.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par tous les associés.


Albert ABEHSSERA


Frédéric TETREL


Frédéric BERGHE

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

Fait à Paris le 12/11/2014.

